	Copyright(C) by Fo For Evaluation Onl	xit Corporation,2005-2010		
Demo	ande d'examen au cas par cas p	NOT THAT IS INC.		
Liberté • Égalité • Fraternité	a la réalisation d'une étude d'imp	pact		
République Française	Article R. 122-3 du code de l'environne	ment N° 14734*02		
Ministère chargé Ce formulai de l'environnement	e n'est pas applicable aux installations classées de l'environnement	pour la protection		
Ce formulaire co	mplété sera publié sur le site internet de l'autorité compétente en matière d'environnement	administrative de l'Etat		
Avant de remp	olir cette demande, lire attentivement lo	notice explicative		
	Cadre réservé à l'administration			
Date de réception 20/03/2013	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01113P0063		
20/00/2010				
1	1. Intitulé du projet			
ZAC de Villaroy - Entrée	de Quutier - Guyancourt	- Let A15		
	lentification du maître d'ouvrage ou du péti	tionnaire		
2.1 Personne physique Nom	Prénom			
2.2 Personne morale				
Dénomination ou raison sociale	Demathieu et Bard Di	nmobilier		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne more		un Général		
	7 14 16 1 10 10 10 11 14 1 Forme juric	lique Societé par Actions Simplifies		
	nez à votre demande l'annexe obligat	. 0		
	leau des seuils et critères annexé à l'article			
	dimensionnement correspondant du pro	iet		
N° de rubrique et sous rubrique		rd des seuils et critères de la rubrique		
36 E)	Construction d'une opératio	n de plus de 10 000 m² de		
	Surface de Plancher.			
	(12.431 m² ia)			
	(rother may			
Doivent être annexées au présent fo	<ol> <li>Caractéristiques générales du projet rmulaire les pièces énoncées à la rubrique t</li> </ol>			
4.1 Nature du projet				
Réalisation d'un projet de	12 431 me de Surface de Planche	r comportant.		
Réalisation d'un projet de 12491 m° de Surface de l'Ancher comportant: - 83 logements (dont 19 en accession libre, 19 en accession aidée et 45 en locatif				
social	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
- 3154 m' de surface de ce	ymmer (es			
- Un hôtel d'une centaine	de chambres.			

Edited by Foxit Reader

ь. н. — <sup>ст</sup>.,

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la ZAC de Villeroy et a pour objectifs de dynamiser l'entrée du quartier, de favoriser les itinéraires résidentiels des habitants en créant des logements diversifiés, de conforter la qualité du cadre de vie, des services et de l'offre commerciale.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travous sont prévus à partir du deuscième trimestre 2014, pour une durée de 24 mois TCE en une seule phase.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le présent projet s'articule autour d'une vaste surfau commerciale en rez-de-chaussée, surmontée d'un espace paysager entouré par les différents produits : l'hôtel en R+3, et les logements réparties entre des maisons de ville en R+2 et des bâtiments jusqu'à R+5 (cf. plan de masse joint). Les places de stationnement sont assurées par deux niveaux de sous-sol enteries.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). -CDAC - Permis de Construire 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli Permis de Construire. 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur Superficie du terrain 4500 m2 Superficie globale du projet 12 431 m² (surface plancher) Nombre de logements Nombre de chambres d'hôtel 105 Superficie de l'espace commerces 315 9 m ( sular plancher) Nombre de places de parking 197 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Coordonnées géographiques' Long. 48 ° 46 ' 0 " 11 Lat. 2 ° 4 ' 45 " 02 d'implantation Place Georges Besse Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42% 78 280 - Guyancourt Point de départ : Long. \_\_\_°\_\_\_'\_\_\_''\_\_ Lat. Point d'arrivée : Long. Lat. Communes traversées : Non K 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non K 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? K 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non Si oui, de quels projets se compose le programme ? Le présent projet s'inscrit dans un projet d'ensemble qui vise à structurer l'entrée du quartier de Villeroy autour d'une place urbaine publique dont la principale vocation sera d'accueillir un pôle d'échanges regroupant transports en commun, taocis, vélos et aires de stationnement. (e projet d'ensemble est composé du pésent projet (let A15) et d'une opération mixte (logements, bueaux, commus) d'environ 7000 m° de Sugar de Plancher sur le let CO3 (cf. plan de masse joint). alac

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée 5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ? Le terrain, actuellement occupé pou une friche végétale, se situe dans un secteur urbanisé et viabilisé de le ZAC de Villaroy. Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme K Oui Non concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Plan local d'Urbanis-me (date d'approbation: 15 décembre 2011) - Réglement applicable : UMa 19 et UEa 19. Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non  $\checkmark$ environnementale? 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée : Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact Le projet se situe-t-il : Oui Non Lequel/Laquelle ? dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de K type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?  $\square$ K en zone de montagne ? sur le territoire d'une K  $\square$ commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une K réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas M échéant, en COUIS d'élaboration?

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		Ø	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		R	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			- PPRNP, 05/08/1986 relatif aux zones de risques d'effonchement ou d'affaissement des sols - PPRNP, 02/11/1992 relatif aux zones submervibles à risque d'inondation.
dans un site ou sur des sols pollués ?		Ŕ	
dans une zone de répartition des eaux ?	Ø.		Zore Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		Q	
dans un site inscrit ou classé ?		Ø	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		R	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		<b>€</b>	Le projet est situé hois du précimentre de protection du domaine de Versailles.

	6. Caractéristiques d	e l'imp	oact po	otentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>suscept</u> i pléter le tableau suivar		avoir le	es incidences suivantes ?
	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		K	
lessources	est-il excédentaire en matériaux ?	R		débleu d'exequation des deux niveaux de
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		Ø	Dous-Dol.
Miliev naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	traîner des urbations, des radations, des ructions de la iversité ante: faune, , habitats, inuités	Le projet est inscrit dans un secteur urbanisé et destiné à être urbanisé. De plus, il integre un vaste espace végétalisé sur la dalle reg-de- chaussée du bâtiment à construire.	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		R	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	K.	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	æ	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	ø	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	R	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	□ M	Le projet sero source de bruit lors de la phase travaux. Cependant, l'application de la certification H&E rédeurce les nuiscences du chantier.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	R	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	R	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	K	Le projet est situé dans un secteur déjà urbanisé accessiblement des commerces et des services, les installations électriques des nouveaux bâtiments engendreront vrouissemblablement des émissions lemineures modérées.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	Ŕ	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	Ø	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	R	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	Ø	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	L'arrivée de nouveaux habitants (80 legements) et de nouvelles activités ne devraient par modifier de façon significative les activités humainer actuelles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Cette opération s'inscrit dans le projet global d'aménagement du quartier de Villaroy, ayant fait l'objet d'une étude d'impart en 2006 au titre de la création de le ZAC ainsi que d'une étude de levées de l'inconstructibilité au titre de l'article L-III-14 du code de l'Urbanisme (lei Barnier), cf. documents joints au présent dossier.
titre de la création de la ZAC annoi que d'une étude de levées de
(bi Barnier), cf. documents joints au présent dossier,
Ainsi, compte tenu du volume relativement faible de bâti généré, ainsi que du fait que ce projet vise à accueillir des activités non polluantes et participant à la qualité architecturale et unbaine du quartier, une étude d'impact ne nous pareint pas indispensable pour cette opération.
participant à la qualité architectuale et inhaine du quartier, une
étude d'impact ne nous purais pas induspensative pour cerre operation.

8. Annexes Objet L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;

Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir X 2 d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises × 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;

Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, × 4 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 5 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

8.1 Annexes obligatoires

1

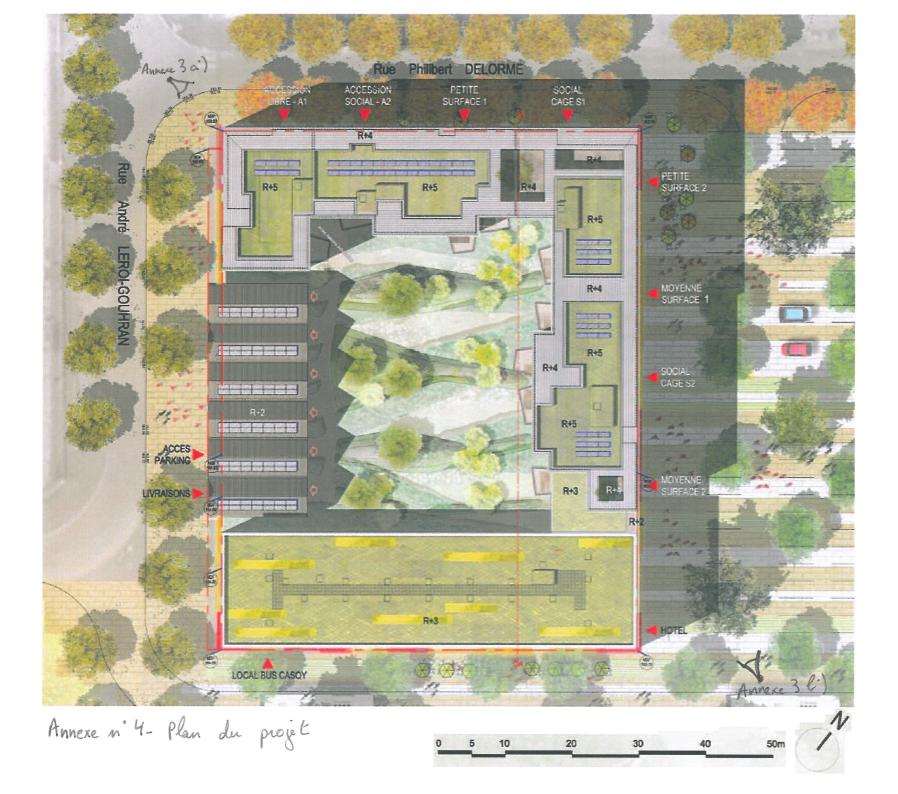
Veuillez complèter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet - Plan de marse d'ensemble: lets A15 et CO3 - Étude d'impart de la EAC de Villaroy Étude de levées de l'inconstructibilité (Loi Barnier) 9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Chevilly Larne 18/03/2013 Fait à le, Signature

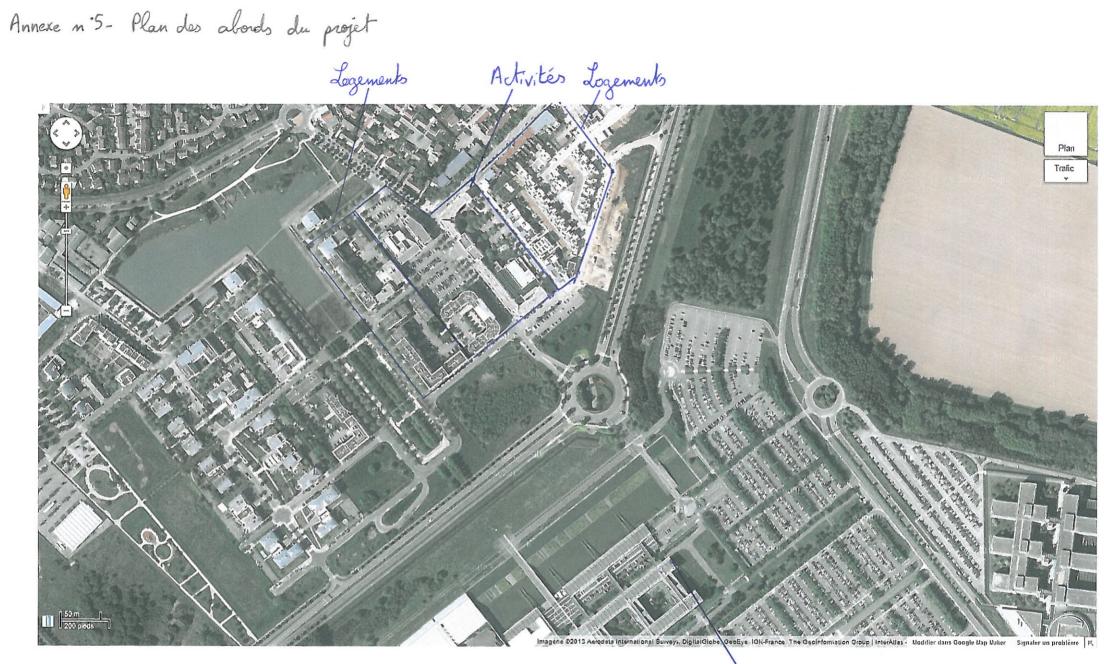
1. 1. 1.

×

X







Bureaux (technocentre Renault)